



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT DE TOURS
CANTON D'AMBOISE

COMMUNE DE POCÉ-SUR-CISSE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 30 MAI 2022

MAIRIE
DE
POCÉ-SUR-CISSE

Tél. 02 47 57 18 15
Fax 02 47 57 02 13

e-mail : mairiedepoce@wanadoo.fr

Lors de la séance du 30 mai 2022 :

Urbanisme :

Le maire a indiqué que la Communauté de Communes du Val d'Amboise n'a pas préempté pour l'acquisition des parcelles cadastrées section B n° 1281p. et 1286p. d'une superficie totale de 199 m², situées route de Saint-Ouen-Les-Vignes, et section D n° 1826 d'une superficie de 835 m² située chemin du Sevrage.

Le conseil municipal a :

Finances :

- décidé d'appliquer dès le 1^{er} juin 2022 une évolution de 8 % sur le marché de fourniture et de livraison de repas en liaison froide signé avec la société Restoria, suite à l'inflation à laquelle la restauration collective dans son ensemble fait face, et autorisé le Maire à signer l'avenant n°1,
- approuvé le principe de l'installation d'un système de vidéoprotection visant à protéger les installations communales sur 3 sites, afin d'éviter des dégradations et effractions et par conséquent des dépenses supplémentaires sur le budget ; a autorisé le Maire à signer l'offre de l'entreprise Bouygues Energies et Services pour un montant de 23 686 € HT, et sollicité un financement au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD),
- accepté, dans le cadre de travaux à réaliser à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Pocé-sur-Cisse suite à l'inspection jeunesse et sport, le remboursement proposé par la Fondation Bertrand à hauteur de 50 % du montant HT des travaux soit 2 873,19 €.
- décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 290 € à l'Association des Parents d'Élèves de Pocé, dans le but de participer à la remise de prix de fin d'année pour les élèves de CM2.

Personnel :

- adopté les propositions du Maire suivantes pour la création d'emplois permanents :
 - dans le cadre d'avancements de grades, création de 4 emplois permanents à compter du 1^{er} juillet 2022 : 2 d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, et 2 d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet,
 - dans le cadre de la réorganisation des services, création de 2 emplois permanents à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2022, l'un de technicien principal de 1^{ère} classe et l'autre d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Fait à Pocé-sur-Cisse, le 15 juin 2022

Le Maire,
Claude COURGEAU

